

## Horaire saison 2020 - Janvier

Parc HAYWARD

DATES	Samedi 18 Janvier	Dimanche 19 Janvier	Lundi 20 Janvier	Mardi 21 Janvier	Mercredi 22 Janvier	Jeudi 23 Janvier	Vendredi 24 Janvier	
HEURES	Préparation et entretien de la patinoire							
8 h 30			École L'Eau-Vive 7 h 45 à 8 h 40	École L'Eau-Vive 7 h 45 à 8 h 40	École L'Eau-Vive 7 h 45 à 8 h 40	Fondation du Canadien pour l'enfance. 7 h à 12 h		
9 h	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre			Hockey libre
9 h 30								
10 h								
10 h 30								
11 h	Patinage libre 11 h 30 à 13 h	Patinage libre 11 h 30 à 13 h	Patinage libre 11 h 30 à 13 h	Patinage libre 11 h 30 à 12 h 30	Patinage libre 11 h 30 à 12 h 30	Patinage libre	Patinage libre 11 h 30 à 13 h	
11 h 30								
12 h								
12 h 30								
13 h	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	École L'Eau-Vive 12 h 30 à 14 h 40	École L'Eau-Vive 12 h 30 à 14 h 40	École L'Eau-Vive 12 h 30 à 14 h 40	Hockey libre	
13 h 30								
14 h								
14 h 30								
15 h	Hockey libre	Hockey libre	École Henri-Forest 15 h à 16 h Maison des Jeunes 16 h à 17 h	Hockey libre	Hockey libre	École Henri-Forest 15 h à 16 h 30	Hockey libre	
15 h 30								
16 h								
16 h 30								
17 h	Patinage libre 17 h à 19 h 30	Patinage libre 17 h à 19 h 30	Patinage libre 17 h à 19 h 30	Patinage libre 17 h à 19 h 30	Patinage libre 17 h à 19 h 30	Patinage libre 17 h à 19 h 30	Patinage libre 17 h à 19 h 30	
17 h 30								
18 h								
18 h 30								
19 h	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	
19 h 30								
20 h								
20 h 30								
21 h	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	Hockey libre	
21 h 30								
22 h								

**LÉGENDES :**

PATINAGE LIBRE

HOCHEY LIBRE

RÉSERVATIONS ÉCOLES

**Note:** La patinoire de débordement est toujours disponible pour le patinage libre.

**Conditions d'utilisation**

1. Pour la pratique de ces activités, vous devez apporter votre propre équipement.
2. Il est fortement suggéré d'utiliser un casque protecteur pour la pratique du hockey libre.
3. Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de six (6) ans en tout temps.
4. L'arrondissement se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps et ce, sans préavis.
5. Le resurfaçage de la patinoire est effectué périodiquement selon l'état de la glace et les conditions climatiques.